

Compte rendu de séance

Séance du 5 Février 2021

L'an 2021 et le 5 Février à 18 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, SALLE DU CONSEIL sous la présidence de
HANQUIEZ Karelle Maire

Présents : Mme HANQUIEZ Karelle, Maire, KIPPERT Bertrand, Mmes : AUDOUX Virginie, CARCEL Isabelle, DEMAILLET Sandrine, DESBRUERES Catherine, MM : DEMAILLET Frédéric, DENEUVE Damien, FERRIEN Jérôme, PERRIN Philippe THIBAUT Xavier,

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 11

Date de la convocation : 29/01/2021

Date d'affichage : 29/01/2021

A été nommé(e) secrétaire : Bertrand KIPPERT

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté après quelques corrections.

• **Subvention cantine scolaire de Nérondes - 2021_01**

Subvention cantine scolaire de Nérondes
réf : 2021_01

Madame le Maire donne lecture d'un courrier reçu de l'association de cantine scolaire de Nérondes ayant pour objet la demande de subvention communale aux repas des élèves soit 3 enfants durant 55 jours soit 165 repas à 2.30 €.

Le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents, de verser une subvention d'un montant de 379.50 €.

• **Réponse Région concernant les écoles**

Pour faire suite aux différents questionnements évoqués sur ce thème lors de la dernière séance du conseil, toujours beaucoup de questions sans réponse.

Quels seront les coûts pour notre commune si nos enfants sont scolarisés dans les établissements de Torteron ou de la Guerche sur l'Aubois ?

Cette question à ce jour reste sans réponse claire.

Actuellement le regroupement pédagogique est sur Nérondes et est géré par un EPCI. Sous quelles conditions

peut-on sortir du syndicat ?

Si nous faisons le choix de rejoindre le pôle scolaire de Tarteron ou celui de la Guerche - y aura-t-il un service de transport scolaire pour l'une ou l'autre des destinations ou pour les deux ?

Se posent également les problèmes périscolaires :

Horaires et tarifs des garderies ?

Concernant le Centre de Loisirs, nous sommes déjà rattachés à Jouet sur l'Aubois puisque c'est une compétence de la Communauté de Commune de Portes du Berry.

Si nous décidons de maintenir nos enfants scolarisés à Nérondes :

Le transport scolaire sera-t-il maintenu ?

Les familles de notre commune pourront-elles bénéficier des tarifs dont bénéficient les habitants de la CDC de Nérondes ? Sachant que déjà la capacité est insuffisante.

A ce jour, les membres du conseil municipal décide à la majorité de maintenir les conditions actuelles dans l'attente de plus amples informations. La décision sera rendue lors du prochain conseil.

- **Matériel informatique et bureautique**

Il devient urgent de changer le poste informatique et la bureautique du secrétariat. Nous allons demander à Berger-Levrault fournisseur de notre logiciel métier la configuration nécessaire. Frédéric Demaillet est en charge de recueillir trois devis.

- **Aménagement accueil Mairie**

Le conseil retient le devis de l'entreprise LEGRAS pour un montant de 331.35 € HT

- **Remplacement secrétaire de mairie**

Madame le Maire informe le conseil de la réception de plusieurs candidatures, majoritairement sans expérience professionnelle dans le poste.

- **Tour de France**

Bertrand Kippert informe le conseil de l'état d'avancement du projet d'animation autour du Tour de France qui passera dans notre commune le 2 juillet prochain. Mme le Maire informe qu'une réunion se déroulera avec l'association du Golf vendredi 12 février prochain.

- **Information du Député**

Mme le Maire fait un compte rendu suite à la Visite de notre Député, Loïc KERVRAN. Outre l'objet de sa visite, il a pu constater la vitesse excessive des véhicules dans la traversée du Bourg. Il a remonté cette constatation aux services de Gendarmerie.

- **Questions diverses**

1. Sècheresse 2020 : Mme Virginie AUDOUX informe le conseil que le dossier de demande de reconnaissance de catastrophe naturelle au titre de la sécheresse pour l'année 2020 a été déposé en Préfecture.
2. Bulletin Municipal : Mme Le Maire informe le conseil des remontées positives sur le bulletin municipal.
3. Signalétique horizontale et verticale : le devis sera étudié au prochain conseil.
4. Voisins vigilants : information
5. Problème de coupures Electricité : Mme le Maire donne lecture de courrier d'administrés (4 foyers)

des problèmes récurrents de coupures et de microcoupures d'électricité. Elle donne lecture du retour d'information fournit par ENEDIS à ce sujet.

Séance levée à: 20:30

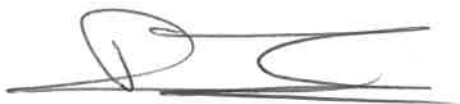
Karelle HANQUIEZ



Catherine DESBRUERES



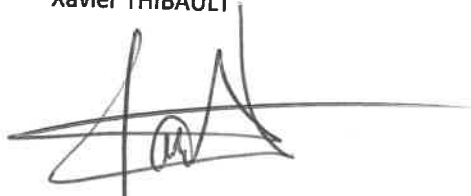
Damien DENEUVE



Jérôme FERRIEN



Xavier THIBAUT



Bertrand KIPPERT



Frédéric DEMAILLET



Philippe PERRIN



Virginie AUDOUX



Sandrine DEMAILLET



Isabelle CARCEL